

# LE MOT DU MAIRE



Chers Vissoises et Vissois

Je ne peux ouvrir mon propos sans avoir, en premier lieu, une pensée particulière pour toutes les victimes des tragiques attentats survenus dans notre capitale, et à leurs familles en souffrance à jamais.

Malheureusement les mêmes causes reproduisent les mêmes effets. Il me revient en mémoire ce que je vous exprimais lors de mon éditorial de 2001 où j'évoquais une période internationale très mouvementée et inquiétante dans son développement, suite aux tragiques attentats sur le sol américain. De plus, cette année, la déstabilisation d'une partie du monde a provoqué un exode de population et un flux migratoire important vers de nombreux pays européens, dont le nôtre, et tout particulièrement dans notre région, vers le camp de transit de Calais.

Au-delà de ces événements dramatiques, nous retiendrons que l'année 2015 fut la plus chaude connue depuis les relevés météorologiques ; la température moyenne à la surface des terres et des océans a été de 0,85 degré supérieure à la moyenne du XXe siècle. Espérons que les négociations, lors de la conférence qui s'est tenue à Paris sur le climat « la COP 21 », porteront leurs fruits pour lutter contre ce réchauffement climatique.

L'année écoulée fut une année électorale. Tout d'abord le renouvellement des conseillers départementaux qui a vu l'élection de Madame Bénédicte MESSEANNE et Monsieur Pierre GEORGET pour notre canton de Brebières, puis les élections régionales avec un changement de majorité au sein de cette assemblée qui regroupe dorénavant les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise.

En ce qui concerne notre commune, l'année 2015 a vu la réalisation d'importants travaux d'entretien de la voirie ; l'effort va continuer en ce début d'année par la réalisation de la dernière tranche d'amélioration de la sécurité et du confort piétons, le long des rues de Boiry et de l'Offusée. Cette dernière clôturera une programmation de quinze années, établie au début du premier mandat de la gestion communale que vous m'avez confiée.

Dans un contexte de plus en plus difficile économiquement et socialement, l'équipe municipale - élus et employés - essaiera de maintenir un service public de qualité pour continuer le développement de notre belle commune !

Vissoises, Vissois, Chers habitants, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur ainsi qu'à tous vos proches et à ceux qui vous sont chers.

Christian THIÉVET





# SOMMAIRE



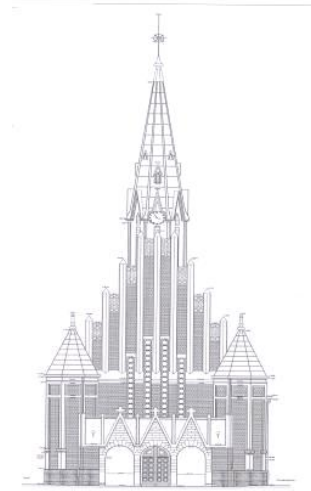
LES PROJETS.....	P 4
LES FINANCES .....	P 6
LES REALISATIONS .....	P 7
L'EAU .....	P 12
LE SIVU DU RPI .....	P 13
L'ECOLE .....	P 14
LE CENTRE DE LOISIRS .....	P 17
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES .....	P 20
LA BIBLIOTHEQUE .....	P 21
LA GENDARMERIE.....	P 22
VIE PRATIQUE .....	P 23
LES INFORMATIONS DIVERSES .....	P 28
DES VISSOIS A L'HONNEUR.....	P 32
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS .....	P 32
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES .....	P 33
LA PAGE HISTORIQUE .....	P 35
LES COMMEMORATIONS.....	P 38
LES MANIFESTATIONS .....	P 42
LE CALENDRIER DES FETES 2016 .....	P 49

# PROJETS

## ◆ Église

Le projet de rénovation de l'église se poursuit avec un décalage dû aux élections Départementales et Régionales ; les commissions d'attribution des subventions de ces deux assemblées ayant été reportées.

Nous comptons les obtenir cette année et venons de déposer une demande supplémentaire auprès de l'État. (DETR)

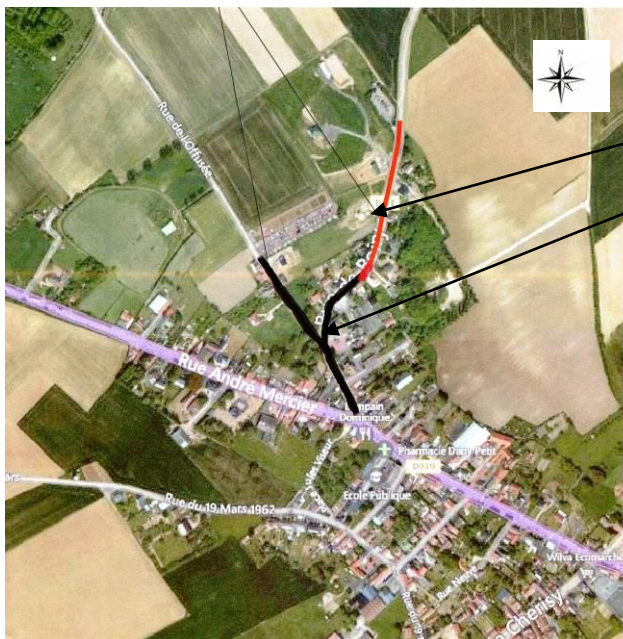


## ◆ École

Un architecte a été missionné pour établir le projet de rénovation des écoles en y intégrant l'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.



## ◆ Voirie



PHASE 2

PHASE 1

Les travaux de rénovation des trottoirs rues de Boiry et de l'Offusée vont démarrer courant janvier 2016.

La première phase concerne :

L'aménagement de trottoirs rue de l'Offusée et partiellement les trottoirs de la rue de Boiry.

Les subventions pour ces travaux ayant été obtenues.

Nous sommes en attente de la dernière subvention décalée à cause des élections Départementales dernières. Celle-ci devrait être obtenue fin mars et devrait permettre de réaliser les trottoirs face aux nouvelles habitations.

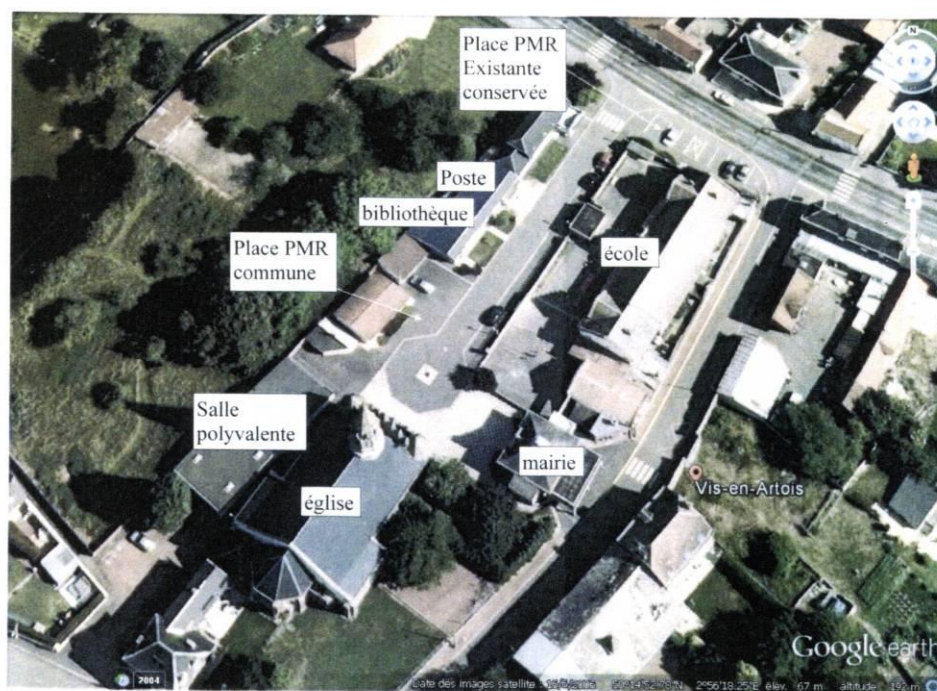
L'obtention de cette dernière subvention est impérative car elle conditionne la réalisation de la chaussée par le département.

◆ Mise en accessibilité pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux. (ERP)

La commune compte six ERP à mettre en PMR dans le cadre du présent Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) :

La salle polyvalente, la mairie, l'église, la bibliothèque, l'école, le bureau de poste.

Ce patrimoine est important pour une commune de notre taille. Ces établissements se trouvent exclusivement au centre du bourg. Des diagnostics « accessibilité » ont été réalisés en 2012 et 2015.



Vue aérienne

Phasage	Lieu	Date	Montant prévisionnel
Phase 1	Salle polyvalente	Fin 2016	17 600 € HT
Phase 2	Mairie	Fin 2017	38 000 € HT
Phase 3	Église	Fin 2018	2 800 € HT
Phase 4	Bibliothèque	Fin 2019	8 450 € HT
Phase 5	École	Fin 2020	19 850 € HT
Phase 6	Bureau de Poste	Fin 2021	12 200 € HT
<b>Soit un total de 98 900 € HT</b>			
<b>soit un investissement annuel régulier sur 6 ans d'environ 16 480 € HT par an</b>			

# LES FINANCES



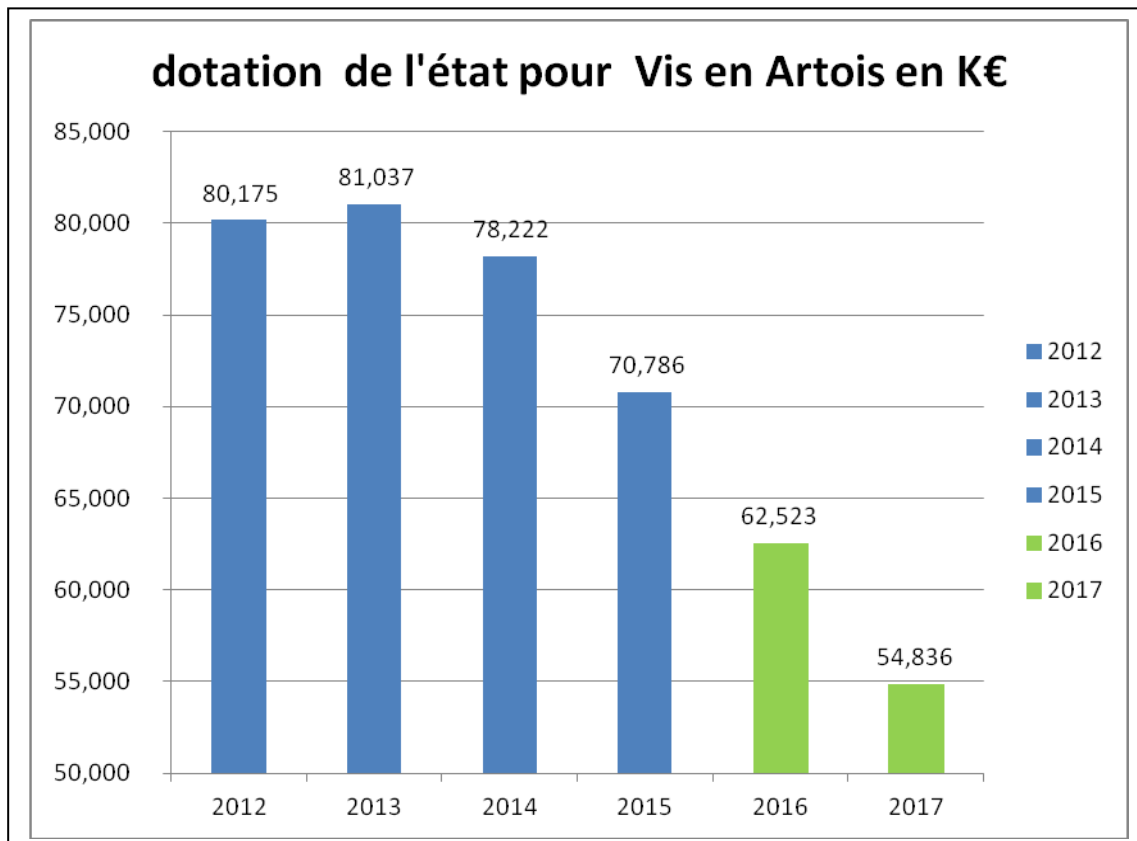
Tout comme l'année dernière, notre environnement financier, proche et national, reste compliqué. Toutes les communes de France perdent peu à peu de leurs prérogatives, parfois sans signe avant-coureur.

Ainsi des lois sont votées de nuit et sans publicité d'aucun média pour imposer aux communes des transferts de compétences.

L'année dernière, nous vous informions de la baisse des dotations aux communes. De cette manière, l'état demandait aux collectivités locales de contribuer au redressement des finances publiques.

Nous vous laissons apprécier l'effort que fait l'état au regard des collectivités locales. Pour Vis en Artois le graphique est éloquent.

La dotation de 2015 annoncée à 70 786 € n'est, à ce jour, versée que partiellement à 65 198€.

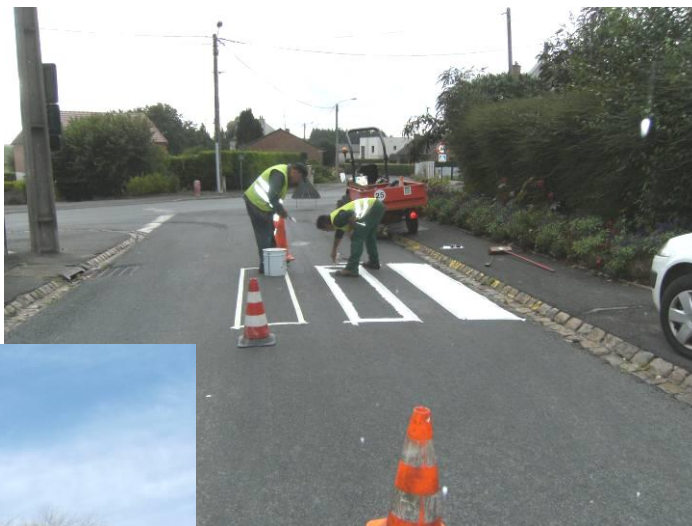


Les dépenses 2015 de la commune ne sont pas clôturées. Sans imprévu, elles seront égales à celles de 2014.

# LES REALISATIONS

## ◆ LA SECURITE

*Signalisation horizontale réalisée par les employés communaux.*



*Mise en place d'un nouvel éclairage, impasse rue de Boiry*



*Mise en place d'un miroir rue de Boiry pour permettre aux automobilistes qui quittent l'impasse rue de Boiry et la gendarmerie, une meilleure visibilité.*



*Entretien des espaces verts par les employés communaux, dans la cour des écoles, nettoyage et taille des végétaux dans l'ensemble du village pour une meilleure visibilité*



*Parterres de fleurs face à la classe de Madame LOURDAUX*



*Ici, rue du 19 mars et à l'angle de la rue de Chérisy*

## ◆ TRAVAUX DE VOIRIE



*Nettoyage des rues lors de la période de neige du mois de janvier 2015*



*L'entretien des talus : une simple passe est réalisée au printemps puis une coupe générale est effectuée après la période de nidification*



*Travaux au niveau du terrain de football et de la rue d'Hendecourt, entretien des accotements*



*Réparation et gravillonnage rue du 19 mars*



*Chemin d'Héninel*





*Rue de Rémy*



*Chemin d'Inchy*



*Tous ces travaux ont nécessité une logistique importante avec stockage des gravillons et engins sur le parking du terrain de football.*



*Avant travaux*



*Après travaux*

*Impasse rue de Boiry : élargissement du chemin en accord avec la gendarmerie qui a implanté une nouvelle clôture*

## ◆ LES BATIMENTS

### ➤ LA MAIRIE

*Aménagement complet d'un bureau mis à disposition du SIVU du RPI, Regroupement Pédagogique Intercommunal, (Téléphone, internet, mobilier)*



### ➤ LA SALLE POLYVALENTE



*Travaux de peinture des murs extérieurs et huisseries par les employés communaux ainsi que l'entretien de la toiture, nettoyage et peinture par une entreprise spécialisée*



## ➤ LES ECOLES



*Travaux de zinguerie et descente d'eau rue de l'église*



*Travaux de zinguerie logement dans la cour des écoles*



*Traçage de jeux dans la cour de l'école*



*Rénovation des peintures du bloc sanitaire par Bruno et Éric.*



*Extension du dortoir dans le hall d'entrée*



# L'EAU

## ◆ LE RESEAU

Notre gestion de l'eau est une régie communale. La gestion communale permet de maîtriser le prix de l'eau.

➤ Bien que l'eau soit de bonne qualité, pour des raisons de sécurité renforcées, l'ARS, (l'Agence Régionale de la Santé) nous a demandé d'augmenter le taux de chlore.

**Toutes anomalies, fuites d'eau, sont à signaler rapidement en Mairie**  
**☎ 03.21.48.18.60**

*Daniel LADRIERE, adjoint aux travaux*  
*assure régulièrement la programmation et le suivi des travaux*



Rue André Mercier, une détection sur tout le linéaire a été réalisée. De nombreuses fuites ont été détectées. Les réparations sont en cours.

Différentes réparations des équipements ont été réalisées :

- changement des clapets et de la membrane de la pompe à chlore.
- entretien du régulateur de pression de la rue du 19 mars.

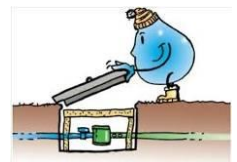


Nous vous rappelons que la mise hors gel des compteurs d'eau est à la charge de l'abonné.

## ◆ ASSAINISSEMENT

La commune n'étant pas pourvue d'un assainissement collectif, toute demande d'installation d'assainissement non collectif doit être déposée en Mairie.

Un formulaire vous sera remis et devra être transmis pour contrôle à :  
NOREADE (Régie SIDEN-SIAN)  
Centre d'Exploitation de Pecquencourt Sud  
37 rue d'Estienne d'Orves - BP 5 - 59146 PECQUENCOURT  
☎ 03.27.99.80.20



### Rejets d'eau

Dans l'attente de la réalisation des travaux d'assainissement, il est recommandé de limiter dans la mesure du possible, les rejets d'eaux ménagères qui sont strictement interdits en cas de gel. Le riverain et le Maire seraient responsables pénalement si un accident survenait. L'entretien du fil d'eau est à la charge du riverain.

# SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

L'année scolaire 2014-2015 fut animée. Il a fallu mettre en place les changements de rythmes scolaires qui ont apporté beaucoup de désorganisation et de fatigue pour les enfants.

La réforme des rythmes scolaires a instauré une nouvelle organisation de la journée scolaire des enfants. Celle-ci est désormais répartie sur neuf demi-journées avec le mercredi matin travaillé.

L'allègement du temps scolaire permet aux jeunes du 1er degré de disposer de temps consacrés à la découverte d'activités ; Cette mise en place est facultative. Ces Temps d'Activités Périscolaires appelés TAP sont des temps en lien avec les arts, le sport, l'environnement, la citoyenneté, la culture générale et qu'ils ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation. La réflexion d'organisation de TAP par les élus, et après enquête auprès des parents, s'est avérée non réalisable. Le RPI et les communes n'ont pas les moyens matériels, logistiques et financiers pour assurer cette charge avec pérennité.

Il y a eu une ouverture de classe à Hamblain qui fut aussi vite, fermée en fin d'année scolaire par l'Éducation Nationale, sans aucune explication, mais juste par l'envoi d'un avis de décision.

Cette année scolaire 2015-2016 a commencé avec plus de quiétude. L'école a accueilli 219 élèves. Le RPI assure les services périphériques comme la cantine qui est assurée par un nouveau prestataire, et le transport. Pour répondre à une demande croissante en assurant la sécurité nécessaire, nous avons demandé et obtenu, de la part du Conseil Général, des modifications d'organisation.

Pour coordonner la gestion de ces actions avec le personnel du RPI, les enseignants et les parents, la secrétaire du RPI, Aurélie DESMONS a mis en place des applications qui permettent de répondre aux évolutions de l'administration publique.



Deux permanences sont assurées à la mairie de Vis en Artois :

- le lundi de 14h00 à 16h00
- le vendredi de 10h00 à 12h00

Actuellement, le RPI cherche une solution de dédoublement de la cantine pour assurer un service plus calme aux enfants durant ce temps de pause.

Le Président, Jean-Pierre SANTY

# LES ECOLES

Alain Place  
Directeur des écoles  
RPI Sensée-Cojeul



"L'année 2015 a été une année de changement pour le RPI "Sensée-Cojeul".

En effet, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, Directeur d'école, a fait valoir ses droits à la retraite après plus de vingt années passées dans la commune de Boiry. Depuis septembre dernier, j'ai le plaisir de le remplacer en tant que Directeur de ces sept classes.

De nombreuses actions ont été menées en ce début d'année 2015 avec l'aide de l'ensemble de l'équipe éducative, notamment la visite au zoo d'Amiens et la visite du château d'Olhain... Toutes ces sorties ont été rendues possibles grâce aux actions des coopérateurs et au soutien des familles et de la commune.

Dans une époque et une Société où le partage, le respect et l'humanité ont parfois beaucoup de mal à exister, il est formidable de faire vivre les traditions dans la continuité familiale. Ainsi, les enfants peuvent vivre la même situation de manière différente avec le soutien des équipes pédagogiques et des familles. La puissance éducative des deux pôles est renforcée dès lors qu'une cohésion apparaît entre eux. C'est aussi l'occasion de cheminer vers ce qui les différencie, **l'école n'est pas la maison et inversement**. La participation active des élèves et des parents aux différentes actions permet entre autres : la structuration du temps pour l'élève, la transmission de repères sociaux et culturels, le lien école-famille, la socialisation et le plaisir du partage.

Au cours de cette année 2015, et dans cette optique, les élèves ont pu déguster la galette et fêter les rois, se déguiser pour le carnaval et participer à la chasse à l'œuf. Par ailleurs, ils ont eu la chance de participer à un spectacle musical interactif qui leur a permis de découvrir l'époque du Moyen Age au travers de chants et de danses.

Enfin, l'année a été clôturée par un Marché de Noël coloré et scintillant, prétexte à un jeu de piste pour les familles qui ont dû identifier les objets fabriqués par leurs enfants et accrochés dans les sapins décorés de la salle des fêtes.

En ce début d'année 2016, l'équipe enseignante et les élèves présentent aux Vissoises et Vissois des vœux de bonne année. Que le futur nous permette, ensemble, de concrétiser de nombreux et beaux projets pour les jeunes générations..."

## QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2015



*Monsieur le Maire et Monsieur PLACE, Directeur des écoles, ont visité les classes lors de la rentrée scolaire 2015-2016.*





*La classe de Mme LOURDAUX*



*La classe de Mme GUILBERT*



*On a tiré les rois !*



*Vive le Carnaval !*

## La chasse à l'œuf ...



Un spectacle musical interactif qui leur a permis de découvrir l'époque du Moyen Age au travers de chants et de danses.



# LE CENTRE DE LOISIRS

La municipalité prend une part active au financement de l'AMI. Ce soutien intervient avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, sous forme d'un Contrat Petite Enfance signé par la commune. Ce contrat vient d'être renouvelé le 13/01/2015.



Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 6 juillet au 31 juillet 2015 dans la salle polyvalente et les écoles.

La Directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacles.

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h00 à 18h30. Les enfants ont également la possibilité de se restaurer sur place le midi, avec un repas fourni par la famille.

72 enfants ont été accueillis pour la saison et étaient entourés par une équipe pédagogique comprenant :

- 1 Directrice BAFD
- 4 animateurs BAFA
- 1 animatrice BAFA stagiaire
- 1 animatrice CAP Petite Enfance
- 2 animateurs non qualifiés



Cet été, au programme : Accrobranche et nouveauté « Parcours filet », Piscine, Zoo de Maubeuge, Poney, Bubble-Bump, Kermesse, Grand Jeu, Kidzy, Activités manuelles, Équitation, Action de Prévention, Fêtes, Parc Astérix, Etc....



*Travaux manuels*



*Grands jeux*



*Équitation - poneys*



*Des bulles, des bulles*



*Des structures gonflables mises à disposition par la mairie. Super !*





Une matinée avec la Brigade de Prévention de la délinquance juvénile du Pas de Calais



Vive les centres aérés !



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Accrobranche et le parcours filet



Visite du parc d'Astérix



C'est la fête ! On danse à la kermesse !

# LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A petit pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunal d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles, un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent tous les 15 jours à la salle polyvalente, en présence des animatrices d'Osartis.



**Dates des prochains rendez-vous – Animations de 9h30 à 10h45**

**Salle polyvalente – VIS EN ARTOIS**  
**Mercredi 06 janvier 2016 – la galette**  
**Mercredi 20 janvier 2016 – le crabe**  
**Mercredi 03 février 2016 – la pieuvre**

## **CARNAVAL**

**Sur le thème de l'eau**  
**Mardi 9 février 2016**  
**Salle polyvalente – VIS EN ARTOIS**  
**DE 15H00 à 16H30**

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01

Martine Lemaire, animatrice

03.21.60.68.73

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

### **Liste des assistantes maternelles agréées**

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	03.91.19.23.39
Mme HOUVIEZ Marie Renée	17 bis rue André Mercier	03.21.22.35.26
Mme JOURNEE Mélanie	26 résidence la Petite Sensée	03.21.51.66.96
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	03.21.22.35.72
Mme PETIT Jeanne Marie	16 rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39
Mme VANSTAEVEL Cindy	28 rue de Chérisy	09.81.47.00.23

# LA BIBLIOTHEQUE



Amis lecteurs bonjour,

Encore une année qui s'achève riche en lecture pour les enfants et les adultes.

A la rentrée, nous avons eu dix nouvelles inscriptions et nous remercions vivement nos lecteurs. Le premier projet sera de relooker la bibliothèque afin de rendre encore plus agréable nos rencontres.

Cette année une nouvelle bénévole, elle-même lectrice, est venue rejoindre notre équipe. Vous l'avez déjà vue, c'est Agnès, animatrice pour l'association Lire et faire lire qui intervient également à Boiry Notre Dame.

Les élèves de Madame Lourdaux continueront de venir en 2016 à la fois pour emprunter des livres mais aussi participer à l'heure du conte animée par Martine.

Nos ateliers (cartonnage, découpage, fabrication de masques et jeux) ont eu beaucoup de succès et fort de cette participation, nous programmerons d'autres activités en 2016 pour les enfants.

Chaque année nous achetons de nouveaux livres, et les enfants ont été particulièrement gâtés. Pour les adultes, les prix Goncourt et Renaudot ainsi que d'autres livres (Jean Louis Fournier, Françoise Bourdin...) sont venus étoffer nos rayonnages.

Nous comptons vivement sur vos visites pour échanger autour d'un livre et toute l'équipe de la bibliothèque (Agnès, Béatrice, Chantal, Ghislaine, Martine) vous souhaitent une très belle année 2016, riches en histoires trouvées dans nos ouvrages, et de lire, lire, lire, lire.



*Après-midi récréative proposée durant les vacances de pâques, Toussaint et Noël et des goûters clôturent les activités.*



## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

**Mardi de 19h00 à 19h30**

**Le mercredi de 10h30 à 12h00**

# LA GENDARMERIE

Au seuil de cette nouvelle année, le lieutenant Éric THIBAUT et l'ensemble des militaires de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS vous présentent leurs meilleurs vœux.



2015 fut une année éprouvante pour notre pays et pour chacun d'entre nous. Les atteintes qui ont été portées aux valeurs de notre république et qui le seront peut-être encore demain, ne nous affaiblissent pas et ne nous atteindront pas. Elles doivent au contraire nous renforcer dans nos valeurs et dans notre volonté de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est avec détermination que nous abordons 2016 aussi soyez assurés du total dévouement de vos gendarmes. Aujourd'hui comme demain, ils veillent sur votre sécurité et celles de vos biens. Ils sont à votre service.

Grâce au soutien et à la confiance de vos représentants élus, nous avons fait reculer la délinquance dans VIS EN ARTOIS en 2015. Moins de vols, moins de violences et aucun accident de la circulation. Les efforts entrepris seront poursuivis sans relâche en 2016

Le Lieutenant Éric THIBAUT.

## Quelques chiffres ...

Sur la commune de Vis, les cambriolages ont diminué de moitié entre 2014-2015  
Les vols ont chuté de 75 %.  
Aucun accident de circulation.

## Diverses interventions dans la commune au cours de cette année 2015



*Représentation aux différentes cérémonies*



*Perte de gravats d'un camion de chantier (23/11/2015)*



*Évacuation des gens du voyage au terrain de football (18/11/2015)*



*Casse de matériel agricole sur RD 939 (25/10/2015)*

# VIE PRATIQUE



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

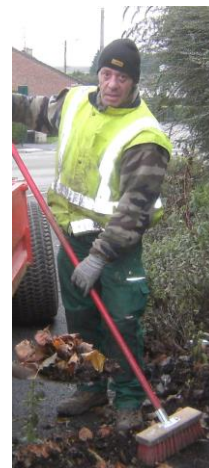
Lundi	de 16h30 à 18h30
Mercredi	de 10h00 à 12h00
Vendredi	de 16h30 à 18h30

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement tous les jours, sauf le mercredi après-midi ☎ **03.21.48.18.60**

*Mme Perrine BEUCAMP a rejoint le Département.  
Mme Aurore BOUCHEZ assure à plein temps le secrétariat de mairie.*



*Arrivée de M. Éric COUTURE début juin aux services techniques.*



## PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET, Maire

Vice Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION  
en charge de l'environnement et du développement durable.

- Tous les 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous



## SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE  
**[www.visenartois.fr](http://www.visenartois.fr)**



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent : par exemple, les formalités administratives.



## SERVICE PUBLIC.FR

**1<sup>er</sup> site de l'administration publique.**

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable .....)



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

↳ Horaires d'hiver : (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

**Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**



↳ Horaires d'été : (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

**Lundi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h  
Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h**



**Il est interdit de  
se servir dans  
les bennes de  
dépôt.**



## COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Tous les samedis matin du 05 mars au 26 novembre de chaque année



- ↳ Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc.)
- ↳ Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés
- ↳ Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.



## TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

**Passage dans la commune chaque mercredi matin**

**Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.**

**Le mercredi 30 mars 2016**

**Le mardi 11 octobre 2016**

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la  
Communauté de Communes OSARTIS  
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



## BALAYAGE DES CANIVEAUX

**Passage dans la commune 1 FOIS par mois**







## LA POSTE VOUS INFORME

**Madame Marie-Christine FORTUNATO,  
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,  
vous accueille**

### • Horaires du bureau

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi	de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi	de 9 h à 12 h



LA POSTE

### • Heures de la levée du courrier

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00

Madame Fanny FLAMENT, Conseillère financier est à la disposition de la clientèle au bureau de poste de Vis en Artois et reçoit

➤ Tous les vendredis sur rendez-vous



## RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☛ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

**Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.**

Une attestation de recensement lui sera remise.



**Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.**



## JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Le Centre du Service National (CSN) de Lille lance une nouvelle campagne de promotion du recensement, deuxième étape du Parcours citoyen.

Une nouvelle application mobile pour la Journée défense et citoyenneté a été créée pour les jeunes afin de faciliter leurs démarches et leur donner des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store ou Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur le lien suivant :  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## POUR VOTER DES 2017

☞ Pour les nouveaux habitants de Vis en Artois, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016.

## CARTE IDENTITE

☞ À l'approche des examens de fin d'année scolaire et universitaire et des vacances d'été, vous serez nombreux à vouloir faire renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport.



☞ Pour éviter que les délais d'attente soient incompatibles avec vos dates de voyage ou d'examen, la Préfecture vous invite à prendre, dès à présent, vos dispositions, en vérifiant leur date d'expiration et en les faisant renouveler, si nécessaire, dès à présent.

☞ **Nous attirons votre attention sur le respect des délais ; le service d'état civil de la mairie de Vis-en-Artois ne pourra être tenu responsable du retard dans l'instruction de vos documents.**

**Avec nos conseils, notre rôle consiste d'être simplement une boîte aux lettres de la Préfecture du Pas de Calais, dans la transmission et la réception de votre carte d'identité.**

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

**Assistante sociale : Madame A. POCHE**


**Vous pouvez la contacter :**

Par téléphone : 03.21.15.21.00  
Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00  
Par courrier : Madame POCHE  
Assistante Sociale  
Caisse d'Allocations Familiales  
Rue des Promenades  
62015 ARRAS CEDEX

Permanence Point d'accueil CAF : VITRY EN ARTOIS  
Mairie  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de 14 h à 17 h.

## TRESORERIE DE VITRY EN ARTOIS

**Espace François MITTERAND  
140 rue Cheminot – 62490- VITRY EN ARTOIS**

 03.21.50.15.72

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00



## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Uniquement sur rendez-vous pris auprès de la mairie. En cas d'urgence, contacter  
Mme BARLET Chantal  
Point d'Accès au Droit  
Place des Héros – 62223- ST NICOLAS LES ARRAS  
☎ 03.21.73.85.62



## PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

**Monsieur Jean-Jacques COTTEL**  
28 Place Faidherbe  
62450 BAPAUME  
[cotteljj@gmail.com](mailto:cotteljj@gmail.com) - [www.jeanjacquescottel.fr](http://www.jeanjacquescottel.fr)  
☎ : 03.21.16.15.50



## PERMANENCE DE MADAME LA SENATRICE

**Madame Catherine GENISSON**  
70 rue des Trois Visages à ARRAS  
Contact mail : [c.genisson@senat.fr](mailto:c.genisson@senat.fr)

## DEFIBRILLATEUR



↳ Le défibrillateur est à votre disposition.  
Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

## URGENCES

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>SAMU SOCIAL</b>	<b>115</b>
<b>CENTRE ANTI POISONS</b>	<b>0 800 59 59 59</b>
<b>CENTRE DES GRANDS BRÛLES</b>	<b>03.20.44.42.78</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18 ou 112 d'un portable</b>
<b>GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS</b>	<b>03.21.22.30.17 Ou 17</b>

# LES INFORMATIONS DIVERSES



## ◆ HABITAT – CONSTRUCTION

☞ Maison individuelle et garage

3 demandes de permis  
20 demandes de certificat d'urbanisme  
3 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais  
[www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr)

**Autorisations d'urbanisme** : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

**Nouvelles constructions** : Dossier à déposer en Mairie.

- ⇒ Construction jusqu'à 20 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- ⇒ Pour les constructions supérieures à 20m<sup>2</sup>, demande de permis d'aménager ou de permis de construire.

## ◆ AFR : chemins et plates-formes betteravières – déchets



Il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer des végétaux, gravats, tôles d'amiante, etc., dans les chemins communaux et plates-formes betteravières, y compris celle des sablières, utilisée habituellement pour les feux de la Saint Jean.

Ces dernières sont la propriété de l'Association Foncière de Remembrement de Vis-en-Artois.

**Toute infraction sera poursuivie et fera l'objet d'amendes de police.**

## ◆ Le bruit...

Nous rappelons qu'il existe une réglementation préfectorale quant au bruit relatif aux travaux de jardinage ou bricolage.

- ☞ Les jours ouvrables de 9h00 à 20h00
- ☞ Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ☞ Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

## ◆ Nos amis les chiens ....

Nous remarquons encore de nombreuses déjections canines sur les trottoirs et espaces publics de la commune.

Merci de vous munir de sachets lors de la promenade de vos compagnons et de ramasser leurs déjections : pour la propreté de la commune et le bien-être de tous.

## ◆ Les feux de jardin....

Le brûlage des déchets verts en agglomération est interdit pour des raisons de sûreté (incendie) de sécurité et de salubrité publique (fumée).

## ◆ LES RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, Vis en Artois s'associe à l'action des Restos du Cœur de Biache St Vaast Beaurains dont la responsable Madame Yolande LEPOIVRE et 7 bénévoles assurent la distribution de colis alimentaires.

Monsieur Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions, Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60



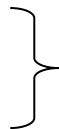
**UNE COLLECTE SERA ORGANISEE EN MARS 2016  
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.**

## ◆ DON DU SANG A HENDECOURT LES CAGNICOURT

**« DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT »  
Alors prenez date des rendez-vous 2016 !**



- ☞ Samedi 12 mars
- ☞ Samedi 2 juillet
- ☞ Samedi 29 octobre



de 8h00 à 12h00 à la salle des fêtes

Pour information et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ☞ Être âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ☞ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1<sup>er</sup> don
- ☞ Ne pas venir à jeun.

**Attention !** Entre chaque don, il faut impérativement respecter un intervalle de 8 semaines. Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au  
**03.28.54.22.01 ou au n° vert 0820 802 222**

Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER, espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2015

***D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI***



## PASSAGE TNT A LA HAUTE DEFINITION

Le 05 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Le passage de la TNT à la haute définition sera accompli en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 05 Avril.



Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

**Pour les foyers recevant la télévision par une antenne râteau et ne possédant aucun récepteur compatible avec la HD, il est donc primordial de tester, dès à présent, la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 05 Avril pour chacun de leurs postes non compatibles sous peine de ne plus recevoir la télévision.**

### COMMENT VERIFIER SON EQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



Vous voyez sur votre Équipement le logo « TNT HD » (Norme MPEG-4)

OU



Vous visualisez le logo « ArteHD » à l'écran en vous plaçant Soit sur la chaîne 7 Soit sur la chaîne 57

**Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.**

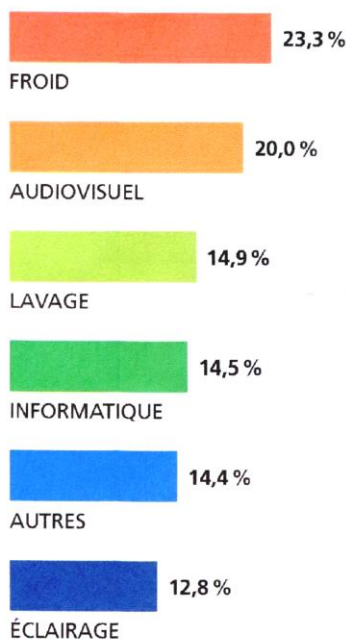
Un test de diagnostic pour savoir si votre équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site :

**recevoirlatnt.fr** ou auprès d'un centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)



### DES ASTUCES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE

#### RÉPARTITION PAR USAGE DES CONSOMMATIONS MOYENNES ÉLECTRIQUES\*



\*Hors chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson.  
Source : Ademe - "Réduire sa facture d'électricité" juillet 2014



#### Astuce numéro 1 :

##### RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR

≈23 % des consommations électriques (hors chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson)

- Dégivrez régulièrement votre congélateur : 4 cm de givre multiplient par 2 sa consommation.
- Nettoyez la grille arrière de votre réfrigérateur : pleine de poussière, elle entraîne une surconsommation.
- Vérifiez le joint d'étanchéité de vos appareils de froid.

Source : EDF R&D



#### Astuce numéro 2 :

##### VEILLE

Certains appareils électroménagers sont équipés de veille qui consomme de l'électricité, que l'appareil fonctionne ou non.

- Ainsi, il est préférable de débrancher le petit électro-ménager programmable (machine à café, machine à pain...) qui possède généralement une veille cachée.
- En revanche, les veilles des lave-linge et lave-vaisselle sont souvent connectées à la détection des fuites d'eau. Il n'est donc pas judicieux de les déconnecter.

Source : Ademe

# ◆ LIGNE 601 – EXPRESS Cambrai/Arras



Une ligne express confiée à la Régie Départementale des Transports est mise en place.

Elle relie 2 pôles importants permettant de réduire les temps de trajet à destination de Paris (via la gare d'Arras) mais également la liaison entre les universités de Cambrai et d'Arras.

**4 allers-retours quotidiens sont ainsi mis en place pour 1 euro le trajet et gratuit jusqu'à 18 ans inclus**, sans oublier le confort puisque les cars sont équipés du wifi, d'écrans TFT et de tables de travail.

**Les arrêts de la ligne express 601 sont :**

**Cambrai, Marquion, Villers-les-Cagnicourt, Vis-en-Artois et Arras**



CAMBRAI		Calendrier		Toute l'année sauf jours fériés			
		Fréquence hebdomadaire		lmmjv--	lmmjv--	lmmjv--	lmmjv--
Commune	Point d'arrêt	Course	301	302	103	104	
CAMBRAI	Université				12H10	17H45	
CAMBRAI	Albert 1 <sup>er</sup>		6h00	6h40	12h14 <small>(montée uniquement)</small>	17h49 <small>(montée uniquement)</small>	
MARQUION	Stade		6h16	6H59	12H28	18H08	
VILLERS-LES-CAGNICOURT	La Brioché		6H22	7h05	12H34	18h14	
VIS-EN-ARTOIS	Place		6H30	7h13	12H42	18h22	
ARRAS	Université		6H47	7h32	12h57	18h41	
ARRAS	Emile Breton (Accès gare SNCF)		6H50	7H37	13H00	18H45	

## CORRESPONDANCES TGV - ARRAS/PARIS

Données vérifiées le 15/01/2015 pour la période du 14/12/2014 au 04/07/2015 et sous réserve des modifications SNCF

TGV N°	7100	7302	7304	7124
Départ Arras	7h02	7h17	7h56	13h20
Arrivée Paris Nord	8h05	8h20	8h56	14h23

## CORRESPONDANCES TGV - PARIS/ARRAS

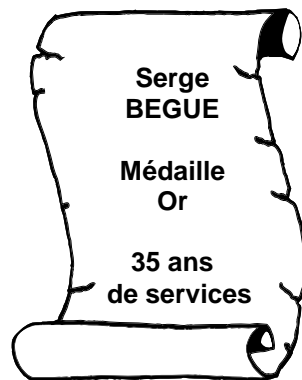
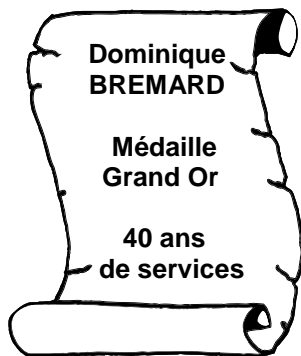
Données vérifiées le 15/01/2015 pour la période du 14/12/2014 au 04/07/2015 et sous réserve des modifications SNCF

TGV N°		7321	6337	6141
Départ Paris Nord		12h49	16h49	17h46
Arrivée Arras		13h41	17h41	18h40

## ARRAS

ARRAS			Calendrier		Toute l'année sauf jours fériés			
			Fréquence hebdomadaire		lmmjv--	lmmjv--	lmmjv--	lmmjv--
Commune	Point d'arrêt	Course	201	202	401	402		
ARRAS	Emile Breton (Accès Gare SNCF)		6H55	13H55 <sup>(2)</sup>	17h55 <sup>(2)</sup>	18H50 <sup>(2)</sup>		
ARRAS	Université		7h01	14H00	18H02	18H55		
VIS-EN-ARTOIS	Place		7H19	14H15	18h18	19h13		
VILLERS-LES-CAGNICOURT	La Brioché		7H27	14H23	18h26	19h21		
MARQUION	Stade		7H33	14H29	18h32	19h27		
CAMBRAI	Albert 1 <sup>er</sup>		7h51 <small>(descente uniquement)</small>	14h41 <small>(descente uniquement)</small>	18h55	19h40		
CAMBRAI	Université		7H55	14H45				

# DES VISSOIS A L'HONNEUR



## LES REMERCIEMENTS

### ☞ À Jean-Marie LEFEBVRE

Pour l'installation du chapiteau lors des feux de la St Jean

### ☞ AFR

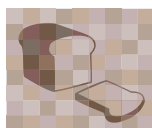
Pour l'aménagement de la plateforme des sablières, qui nous permet d'organiser les feux de la St Jean.

### ☞ Participation au Téléthon

➤ Une somme de 100 € a été versée au profit du Téléthon.



### ☞ Opération brioche



➤ Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

### ☞ Mille mercis à nos bénévoles de la Croix Rouge.

102,00 €, c'est la somme récoltée cette année à l'occasion de la quête organisée dans notre village.



Merci à vous et merci également au café « Le Longchamp » à la boulangerie MOCQUANT et à « Rêve de Fleurs » pour leur participation.

### ☞ À Rêve de fleurs

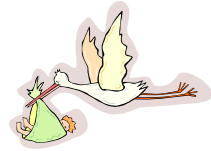
Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

### ☞ À Frédéric ANDRIEUX

Pour le prêt de matériel lors des feux de la St Jean



# LES NAISSANCES



☯	Adrien PIERCHON	né le 17/01/2015
☯	Alexandra VERET	née le 26/02/2015
☯	Capucine CORNET	née le 12/03/2015
☯	Clémence PAX	née le 23/04/2015
☯	Thiphaine STOQUART	née le 25/06/2015
☯	Paul VERMEESCH	né le 18/08/2015
☯	Eloi DEGEUSER	né le 18/09/2015
☯	César COCHEREAU	né le 28/09/2015
☯	Mila CYBAL	née le 04/12/2015

# TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Franck DELAETER et Noémie STIENNE  
Mariés le 23 mai 2015



♥ Christophe HOYEZ et Jimmy DELBECQ  
Mariés le 05 septembre 2015

# UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

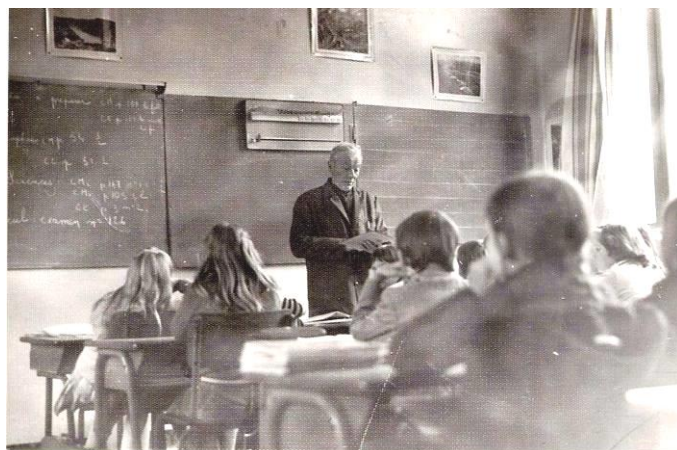
Monsieur Daniel COQUET	22/01/2015
Monsieur Claude ARDAENS	29/04/2015
Madame Andrée PONT veuve LEFEBVRE	15/07/2015
Monsieur Philippe MANDZUIK	15/09/2015
Madame Anne-Joseph OLIVIER veuve MOREAU	18/10/2015



Nous avons appris le décès de Monsieur Augustin HUGOT, le 13/07/2015 à l'âge de 93 ans.

Il fut Directeur d'école de Vis-en-Artois.

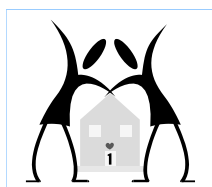
Photo datant de 1977.



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- |   |                               |
|---|-------------------------------|
| ◆ M. Guillaume PETIT et Mme Marie JEANMART  | 27 rue André Mercier          |
| ◆ M. Eddie PERU et Mme Nathalie LEVA        | 26 rue André Mercier          |
| ◆ Mme Andréas ETIENNE                       | 26 bis rue André Mercier      |
| ◆ M. Jérôme CHAUSSOY et Mme Apoline THERIEZ | 3 place Jules Viseur          |
| ◆ M. Jonathan SEVIN                         | 7 rue de Boiry                |
| ◆ Mme Christelle LETONDU                    | 19 A rue de Boiry             |
| ◆ M. et Mme LEDOUX                          | 10 rue de Chérisy             |
| ◆ Mme Sonia CASIELLO                        | 33 rue de Chérisy             |
| ◆ M. Valentin DANAS et Mme Céline DRUBAY    | 29 rue de Chérisy             |
| ◆ M. Gérard DUPUIS et Mme Patricia DAVOINE  | 7 rue de Verdun               |
| ◆ M. Philippe FLAMAND                       | 9 rue de Verdun               |
| ◆ M. Laurent ROLLET et Mme Aurore MACQUET   | 1 rue du 19 mars 1962         |
| ◆ M. Grégory CARPENTIER                     | 15 résidence la petite sensée |

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie où un dossier complet de bienvenue avec toutes les informations et documents utiles lui sera remis. (Carte de déchetterie, relevé de compteur d'eau, bulletin...)



# NOTRE PAGE HISTORIQUE...



*Le calvaire avant sa démolition au cours de la grande guerre*



*Le calvaire détruit durant les bombardements de 14-18*



*Le calvaire après sa reconstruction de 1923/1929*



*Nouvelle reconstruction du calvaire en 2012*

\*\*\*\*\*

Invitation à la bénédiction du calvaire le  
1<sup>er</sup> septembre 1929

**PAROISSE DE VIS-EN-ARTOIS**

**BENEDICTION du CALVAIRE**

DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1929

**Cérémonie**  
présidée par  
Monsieur l'Abbé DARRAS, Doyen de Cagnicourt

A 16 h. 30  
**VÊPRES SOLENNELLES.**

A 17 heures  
**DÉPART DU CORTÈGE**  
ITINÉRAIRE — Rue de l'Église, Rue de la Longue Borne,  
Rue de Chérisy, Route Nationale.

*Au Monument aux Morts*  
**CHANT DU DE PROFUNDIS**

*Au Calvaire*  
**SERMON PAR M. L'ABBÉ JEAN**  
CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR  
CURE DE MONCHY-LE-PREUX

*Au Retour*  
**SALUT ET BÉNEDICTION**  
**DU TRÈS-SAINT SACREMENT**  
DISTRIBUTION d'IMAGES-SOUVENIRS

Invitation à la bénédiction du calvaire le  
25 mai 2015

**Paroisse Saint-Vaast des Vallées de Scarpe et Sensée**  
Vis-en-Artois

**Bénédiction du Calvaire**


Lundi de Pentecôte, le 25 mai 2015

**Cérémonie**  
présidée par  
Monsieur Jean-Paul JAEGER,  
Evêque du Diocèse d'Arras

A 10 h 30 : Messe eucharistique par le Père Evêque en présence de  
Monsieur l'abbé Jean-Claude FRIEON, Curé de la paroisse.

Suivie de la procession, avec la statue de Saint Brucn,  
vers le Calvaire à l'angle des rues de Boiry et de l'Offusée.

Réception à la salle polyvalente, place Jules Viacur.



Une image souvenir sera offerte

## LA BENEDICTION DU CALVAIRE



*Départ du cortège vers le calvaire...*



*Devant une foule recueillie, Monseigneur Jean-Paul JAEGER et M. le Maire dévoilent la plaque*



*Bénédition du Calvaire par Monseigneur Jean-Paul JAEGER, évêque du Diocèse d'Arras et Monsieur l'Abbé Jean-Claude FACON, curé de la paroisse.*



*De retour à la salle polyvalente pour écouter le discours de M. le Maire et la prise de Parole de Monseigneur Jean-Paul JAEGER*



*Extrait du discours de M. le Maire....*

*.....voilà presque 100 ans qui nous séparent de la dernière bénédiction par M. l'Abbé DARRAS, Doyen de Cagnicourt. Dorénavant, les Vissoises et Vissois peuvent regarder de jour comme de nuit, ce monument qui fait partie de notre inventaire communal avec fierté !*



*Remerciements de Monseigneur Jean-Paul JAEGER, Évêque d'ARRAS...*

*J'ai été très heureux de participer à ce très beau moment de ferveur et de communion.*

*J'ai constaté avec une grande satisfaction que la laïcité et la foi catholique peuvent, aujourd'hui encore, servir le même idéal d'unité et de Fraternité.*

*Tant que de tels évènements seront possibles dans notre pays, nous pourrons faire confiance à notre avenir commun et vaincre les difficultés qui font obstacle au bonheur de tous.*

# LES COMMÉMORATIONS

☞ **Dimanche 26 avril 2015** : **La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation**



*Départ et recueillement devant la stèle André Mercier*



*Dépôt de gerbe au monument aux morts. Lors de son allocution, en présence du Lieutenant THIBAUT, Commandant de la Communauté de Brigades de Vis et du Major TINCQ, Commandant de la Brigade de Vis, Monsieur le Maire a évoqué le souvenir d'André MERCIER, ancien instituteur de la commune, mort en déportation au camp de Bergen Belsen à l'âge de 23 ans.*

☞ **Vendredi 8 mai 2015 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**



*Dépôt de gerbe de la Municipalité par Christian BOISLEUX, Chantal HORN, M. le Maire, Daniel LADRIERE, le Major TINCQ, Pascale ACCART. En arrière plan, à droite de la photo, nous remarquons la présence du Doyen de Vis et ancien porte-drapeau des anciens combattants, M. Roger JANNET*

*Pour le défilé au monument aux morts, rassemblement devant la mairie.*



## ☞ Mardi 14 juillet 2015 – Fête Nationale



*La cérémonie du 14 juillet a débuté avec son traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.*

*Après le dépôt de gerbe de la municipalité, en présence du Major TINCQ Commandant de la Brigade de Vis et le Maréchal des logis-chef CAFFART, les enfants du centre de loisirs ont déposé à leur tour, une gerbe qu'ils avaient confectionnée lors de leurs activités.*



*De retour à la salle polyvalente, discours de Monsieur le Maire et remise des dictionnaires anglais/français aux élèves du RPI qui rentrent en 6<sup>ème</sup>,*

- ARDAENS Noé,
- BIANCO Fabio,
- BRIOIS Enzo,
- DUMONT Gabriel,
- HOUVIEZ Antoine,
- JOSEPH David,
- LESPAGNOL Killian.



## ☞ Mercredi 11 novembre 2015 – Cérémonie de l'Armistice de 1918

*La cérémonie a débuté au Mémorial.*

*Les délégations des deux communes ont déposé respectivement leur gerbe.*

*M. le Maire, accompagné de M. Roger JANNET porte-drapeau honoraire, M. Jean Marie LEFEBVRE garde d'honneur de Lorette, M. le Lieutenant THIBAUT Commandant de la Communauté de Brigades de VIS, M. l'Adjudant Chef PROYART représentant le 41ème Régiment de Transmissions de DOUAI*



*M. le Maire, accompagné de M. DUBUS Maire d'Haucourt ainsi que l'ensemble des autorités civiles et militaires et des porte-drapeaux.*



*Le défilé en marche vers le monument aux morts.*



*Dépôt de gerbe de la municipalité par M. le Maire, M. Jean Marie LEFEBVRE, M. l'Adjudant Chef PROYART, M. Daniel LADRIERE, Mme Chantal HORN, Mme le gendarme DUBOIS et le Major TINCQ de la Brigade de gendarmerie de Vis.*



*Émouvante interprétation de la Marseillaise par les enfants de la commune.*

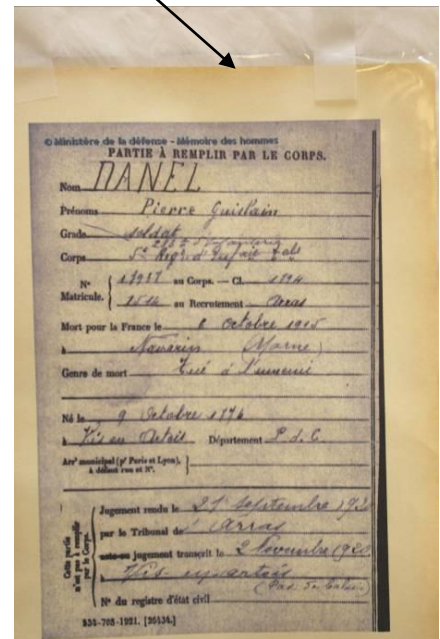
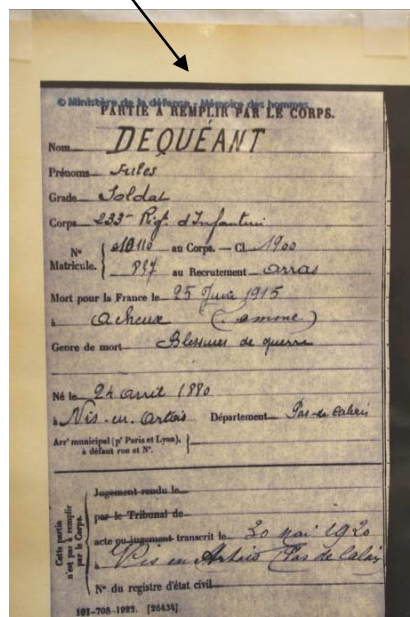
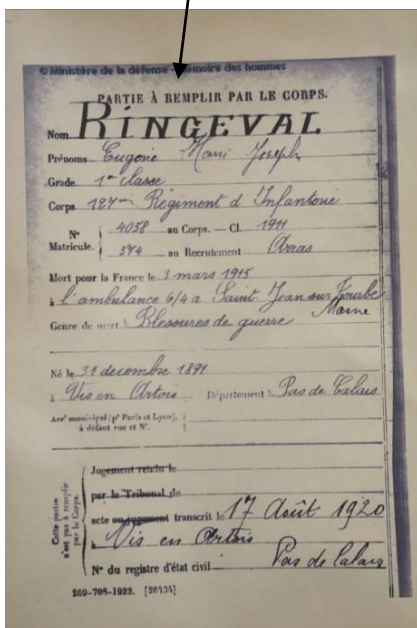
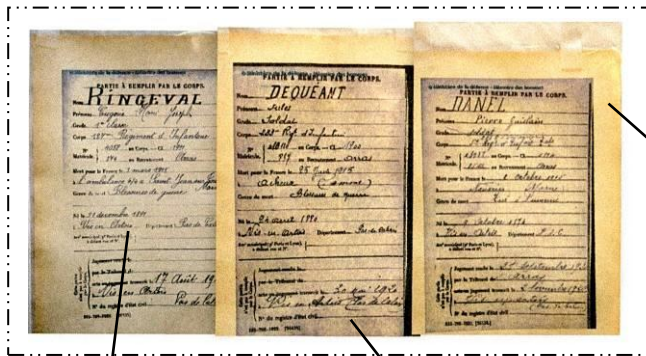




De retour à la salle polyvalente, discours prononcé par M. le Maire faisant référence aux trois enfants de la commune morts pour la France en 1915, il y a cent ans.

## COMMEMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, M. Philippe DEGROOTE, Président du Comité des Fêtes, a retrouvé les fiches militaires des trois Vissois morts pour la France au cours de l'année 1915.



# Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ **Dimanche 18 janvier 2015 : présentation des vœux du Maire**



*En présence du Conseil Municipal, des élus des communes voisines, des autorités civiles et militaires, Monsieur le Maire présente ses vœux à la population vissoise. Lors de son allocution, il souligne la baisse des dotations de l'état. Malgré tout, le financement de la rénovation de l'église est en cours de finalisation. Pour la création et la rénovation des trottoirs des rues de Boiry et de l'Offusée. La commune est en attente de subventions. De nouveaux radars pédagogiques devraient aussi être installés. Un grand évènement est prévu en 2018 pour commémorer la libération de Vis-en-Artois par les forces canadiennes. Un de leur soldat sera mis à l'honneur pour faits d'armes.*



*En présence de Messieurs COTTEL, GEORGET, Monsieur STIENNE a remis la dernière médaille du travail, « grand or », à Monsieur BREMARD, pour la dernière fois nous ayant informé de son intention de ne plus se représenter aux prochaines élections départementales.*

*À cette occasion, le Conseil Municipal a remis un cadeau à Monsieur BREMARD et Monsieur STIENNE.*

**Dimanche 08 mars 2015 : Repas des aînés.**



*De nouveau les séniors se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés.*



*L'équipe municipale au fourneau !*

*Les conjoints sont associés au bon déroulement de cette journée orchestrée par Roger CANDAES*



*Pour animer la réception, la projection d'un film historique sur la vie de la commune est venue rappeler les bons souvenirs de nos aînés.*



*La doyenne et le doyen de l'assemblée ont été honorés, Mme Jeannine DELANNOY et M. Roger JANNET.*

## ☞ **Lundi 6 avril 2015 : Chasse à l'œuf !**

*Les enfants de la commune sont venus nombreux pour la traditionnelle chasse à l'œuf dans les espaces verts autour de l'église.*



## ☞ Samedi 6 juin 2015 : Vide-grenier



*Sous le soleil et dans la bonne humeur, environ 100 exposants étaient au rendez-vous pour la 9<sup>ème</sup> édition de ce vide-grenier.*

*Roger, l'organisateur de ce vide-grenier, arpente les rues, à l'écoute des exposants.*

*Ce vide-grenier a attiré un public nombreux venu de toute la région*



*Le beau temps et la chaleur ont invité, de nombreuses personnes à venir se rafraîchir et se restaurer sur place.*



*Le succès faisant, les exposants ont été placés jusqu'au château d'eau !*



## ☞ Dimanche 7 et lundi 8 juin 2015 : la ducasse....

*Les tours de manèges gratuits pour les enfants sont venus clôturer le week-end de la ducasse.*



*Toujours autant d'enthousiasme, de rires, de joies tant sur le petit manège que sur les auto-tamponneuses*



## ☞ Samedi 20 juin 2015 – Les feux de la Saint Jean

*Malgré un temps pluvieux et froid, de nombreux Vissoises et Vissois sont venus au barbecue géant proposé par les membres du Comité des Fêtes et de la Municipalité.*

*Des promenades en calèche ont été organisées pour attendre l'embrasement du bûcher. L'animation musicale était assurée par David Godard*



*L'équipe municipale s'organise pour assurer le service au moment du barbecue*



*Rassemblement des jeunes vissois et des habitants autour du gigantesque feu qui a réchauffé notre belle soirée...*



## **☞ Mardi 14 juillet 2015 – Fête Nationale**



*Des structures gonflables ont été mises à la disposition des enfants puis le lendemain pour le centre de loisirs.*

## **☞ Dimanche 20 décembre 2015 - Arbre de Noël**

*De nombreux enfants et parents ont assisté au spectacle de VALERJEAN le ventriloque avec OSCAR !*





*Vive participation des enfants au spectacle....*



*Puis arrivée du Père Noël*



*Père Noël et Mère Noël ont distribué les cadeaux offerts par la Municipalité aux enfants de la commune quel que soit le lieu de leur scolarité.*

### **☞ Samedi 19 décembre 2015 – Colis des aînés**



*Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés  
En présence de M. le Maire, ils se sont rendus chez M. Roger JANNET et Mme Yvette JANNET, doyen de la commune.  
Des coffrets gourmands et 74 colis ont été offerts à l'ensemble des bénéficiaires à partir de 65 ans.*



# CALENDRIER DES FETES

## CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2016

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISEES PAR
<b>JANVIER 2016</b>			
<b>Dimanche 10 janvier</b>	Vœux - section Cyclo	Salle VMV	VMV
<b>Samedi 16 janvier</b>	Vœux VMV	Salle VMV	VMV
<b>Dimanche 17 janvier</b>	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
<b>Samedi 23 janvier</b>	AG - section Porcelaine	Salle VMV	VMV
<b>FEVRIER 2016</b>			
<b>Vendredi 12 février</b>	AG - section Marche	Salle VMV	VMV
<b>Jeudi 18 février</b>	Sortie Valse de Vienne	Casino d'Arras	VMV
<b>Vendredi 19 février</b>	Soirée jeux et crêpes	Salle VMV	VMV
<b>Samedi 27 février</b>	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
<b>MARS 2016</b>			
<b>Dimanche 13 mars</b>	Randonnée cyclotourisme -VTT - Marche	Salle polyvalente	VMV
<b>Dimanche 20 mars</b>	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité Comité des fêtes
<b>Lundi 28 mars</b>	Chasse à l'œuf	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>AVRIL 2016</b>			
<b>Du 19 au 21 avril</b>	Sortie marche à BAVAY	BAVAY	VMV
<b>Dimanche 24 avril</b>	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
<b>MAI 2016</b>			
<b>Mercredi 4 mai</b>	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
<b>Vendredi 6 mai</b>	Marche nocturne	Salle VMV	VMV
<b>dimanche 8 mai</b>	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
<b>Du 23 au 29 mai</b>	Voyage du VMV	LA DROME	VMV
<b>JUIN 2016</b>			
<b>Samedi 4 juin</b>	Vide grenier.	Rue de l'église, du 19 mars, de Verdun.	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>Dimanche 5 juin</b>	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>Lundi 6 juin</b>	Fêtes foraines - tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>Vendredi 17 juin</b>	Journée marche parcours	Salle VMV	VMV
<b>Samedi 18 juin</b>	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des Fêtes

**JUILLET 2016**

<b>Juillet</b>	Centre de loisirs	Salle polyvalente - écoles	Municipalité
<b>Jeudi 14 juillet</b>	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des Fêtes
<b>Samedi 23 juillet</b>	Brocante semi-nocturne	ARRAS	VMV

**AOUT 2016****SEPTEMBRE 2016**

<b>Du 6 au 8 septembre</b>	Sortie marche à SOSOYE	SOSOYE	VMV

**OCTOBRE 2016**

<b>Samedi 15 octobre</b>	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV

**NOVEMBRE 2016**

<b>Samedi 5 novembre au Dimanche 6 novembre</b>	Exposition vente peinture porcelaine	Salle VMV	VMV
<b>Vendredi 11 novembre</b>	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
<b>Vendredi 17 novembre</b>	Soirée beaujolais	Salle VMV	VMV
<b>Dimanche 20 novembre</b>	AG section Cyclo	Salle VMV	VMV

**DECEMBRE 2016**

<b>Lundi 5 décembre</b>	Réunion des associations	Salle polyvalente	Municipalité
<b>Dimanche 11 décembre</b>	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
<b>Samedi 17 décembre</b>	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS